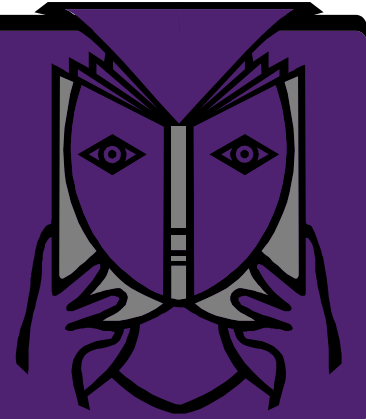




# Nouvelles

Janvier 1999  
Vol. 31, n° 1  
ISSN 0027-9633

DE LA Bibliothèque  
nationale



## Sommaire

### Services

- ◆ Le Centre canadien d'échange du livre fête son 25<sup>e</sup> anniversaire /1
- ◆ La riposte de la Bibliothèque nationale au bogue de l'an 2000 /5
- ◆ L'évolution des formats de communication du MARC canadien : de CAN/MARC à MARC 21 /6

### Le milieu des bibliothèques

- ◆ De l'auteur au lecteur : les tendances dans le domaine de l'alphabétisme et de la lecture au Canada et à l'échelle internationale /8
- ◆ La Bibliothèque nationale du Canada se voit décerner une médaille d'or... /11

### Collections

- ◆ De la Collection des livres rares... /12
- ◆ De la Collection électronique... /15

### Études canadiennes

- ◆ Savoir Faire : Exposé sur Grey Owl /17

### Programmes publics

- ◆ Lancement de *Lisez sur le sujet* à l'occasion du festival La ruée des mots /18



## TECHNOLOGIE

### Le Centre canadien d'échange du livre fête son 25<sup>e</sup> anniversaire (1973-1998)

par Céline Gendron,  
Centre canadien d'échange du livre

**C**ela me fait un drôle d'effet de me reporter aux premiers jours de « l'échange du livre ». C'est comme si je feuilletais un album de photos retrouvé après 25 ans d'oubli.

Rick Blouin  
Coordonnateur,  
Services à la clientèle

Tout cela a commencé par l'adoption de la nouvelle *Loi sur la Bibliothèque nationale*, qui a été revêtue de la sanction royale le 27 juin 1969 et est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre suivant. Bien que cette nouvelle loi renferme une grande partie de la loi initiale<sup>1</sup>, qui a été adoptée en 1952, elle comprend un nouvel article 12 qui stipule que : « Le Gouverneur en conseil peut ordonner que les livres confiés aux soins ou à la garde de quelque ministère, département, direction ou organisme du gouvernement du Canada soient transférés et confiés aux soins et à la garde du directeur général de la Bibliothèque nationale<sup>2</sup>. »



Joanne Lemieux en action dans la section des périodiques du CCEL.

### PROGRAMME DES DOCUMENTS DE BIBLIOTHÈQUE EXCÉDENTAIRES

Lors de la création de la Bibliothèque nationale en 1953, son programme d'échange de doubles était conçu en vue de redistribuer les doubles de la Bibliothèque nationale exclusivement. Au cours de l'année qui a suivi l'adoption de la nouvelle loi, les activités du programme d'échange de doubles se sont accrues à un rythme effréné, l'expansion et la diversification du programme étant en rapport direct avec l'article 12. Au fur et à mesure que les milieux bibliothéconomiques apprenaient que la Bibliothèque nationale acceptait de recevoir les ouvrages retirés des fonds des



bibliothèques, les bibliothèques d'autres ordres de gouvernement commencèrent également à envoyer leurs documents excédentaires à la Bibliothèque nationale. Un nombre croissant de bibliothèques universitaires canadiennes ont également participé au programme des documents de bibliothèque excédentaires, à la fois en envoyant des documents excédentaires et en sélectionnant des ouvrages du regroupement des doubles. Certaines de ces bibliothèques ont mis un terme à leur propre programme d'échange de doubles, envoyant plutôt tous leurs doubles à la Bibliothèque nationale pour redistribution. Au fil des ans, le programme d'échange de doubles de la Bibliothèque était devenu un centre national d'échange de doubles. À ce moment-là, la question était de savoir de quelle manière gérer et réglementer ce service en croissance rapide.

#### LES COLLECTIONS EXCÉDENTAIRES

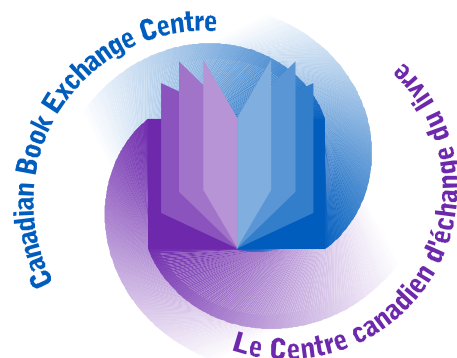
Le rapport annuel 1971-1972 de la Bibliothèque nationale indique que « l'envoi de documents excédentaires par les bibliothèques de tout le pays a entraîné un encombrement de documents à la Bibliothèque nationale. ...Au cours de la première moitié de l'année, la Bibliothèque a reçu une telle quantité de documents qu'elle s'est vu dans l'obligation de suspendre partiellement la réception de doubles; l'espace manque pour accueillir ces documents et le personnel ne suffit pas à la tâche. » Afin de trouver une solution à ce problème, Jean Higginson, qui dirigeait à cette époque la Division des acquisitions générales, a effectué une étude de gestion, qui a recommandé qu'une seule administration chapeaute les activités d'échange de doubles. (À ce moment-là, la Division des publications officielles, la Division des publications en série et la Section des dons et échanges dirigeaient les activités d'échange.) La nouvelle structure organisationnelle a été appelée la Division de l'échange des documents excédentaires. Au cours de sa première année d'existence, plus de 200 000 publications ont été redistribuées à d'autres bibliothèques.

Pour la Bibliothèque, la centralisation des activités d'échange de documents excédentaires a entraîné des

difficultés au niveau du contrôle et de la coordination de l'acheminement des documents, dont la réception et l'entreposage s'effectuaient alors à trois emplacements distincts. On estime que l'arriéré de travail à cette époque représentait environ de 30 000 à 40 000 boîtes de documents. À l'automne de 1973, la nouvelle division se devait de trouver un entrepôt convenable et de décider s'il fallait maintenir le système courant d'échange de doubles, ou adopter une nouvelle méthode.

#### LE CENTRE CANADIEN D'ÉCHANGE DU LIVRE

Au début de l'hiver 1974, la Division de l'échange des documents excédentaires est devenue le Centre canadien d'échange du livre (CCEL), qui s'est installé dans l'entrepôt situé rue Bentley, à Nepean (Ontario). Le CCEL devait alors relever le défi qui consistait à organiser les collections, à rédiger les



notices bibliographiques comportant les nouvelles localisations et à traiter l'arriéré qui correspondait à environ 50 000 boîtes de documents. Pour les 14 membres du personnel, la tâche semblait gigantesque. L'adoption d'une approche méthodique en vue de régler les problèmes que posait une structure si imposante dotée d'un personnel restreint a permis de supprimer les activités inutiles, les formulaires superflus et le dédoublement des tâches. Le Centre a rapidement pris de l'expansion pour devenir un service national efficace.

De 1969 à 1974, la quantité de documents reçus a augmenté dans une proportion de 600 pour 100, passant de 175 000 documents à 1 070 440 documents. Au cours de la même période, la distribution de documents s'est accrue de plus de 800 pour 100, passant de

## Nouvelles

DE LA Bibliothèque nationale



#### ÉDITRICE

Margo Wiper

#### RÉDACTRICE EN CHEF

Gwynneth Evans

#### RÉDACTION

Jean-Marie Brière

Iris Winston

#### PRODUCTION

Roseanne Ducharme, Denis Schryburt

Les **Nouvelles de la Bibliothèque nationale** sont publiées 10 fois par année et elles sont distribuées gratuitement à ceux qui en font la demande. Si vous désirez changer votre adresse, S.V.P. retourner votre étiquette d'adresse avec les changements désirés à Marketing et édition, Bibliothèque nationale du Canada, 395, rue Wellington, Ottawa, Canada K1A 0N4. Télécopieur : (613) 991-9871. Internet : publications@nlc-bnc.ca

Les **Nouvelles de la Bibliothèque nationale** sont accessibles aussi au service Web de la Bibliothèque nationale à [www.nlc-bnc.ca/nl-news/fnlnews.htm](http://www.nlc-bnc.ca/nl-news/fnlnews.htm)

Cette publication peut être reproduite sans autorisation à la condition d'indiquer la source en entier. Les anciens numéros des **Nouvelles de la Bibliothèque nationale** peuvent être obtenus en écrivant à l'adresse mentionnée ci-dessus. S.V.P., préciser le(s) volume(s) et numéro(s) désiré(s).

Les **Nouvelles de la Bibliothèque nationale** sont répertoriées dans le Canadian Magazine Index, le Canadian Periodical Index, le Children's Literature Abstracts et sont disponibles en direct dans la base de données Canadian Business and Current Affairs.

Tous les moyens ont été utilisés afin de retracer les détenteurs du droit d'auteur des documents utilisés dans cette publication. Tout oubli est involontaire et la Bibliothèque nationale du Canada est prête à rectifier toute erreur commise par mégarde.

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 1999, représentée par la Bibliothèque nationale du Canada.



Permanence of Paper for Printed Library Materials, ANSI Z39.48-1992. Le logo de la Bibliothèque nationale du Canada s'inspire de la murale « La Connaissance/Knowledge » créée par Alfred Pellan pour la salle de référence de la Bibliothèque nationale.



48 400 documents en 1969 à plus de 400 000 documents en 1974<sup>3</sup>.

#### LA CLIENTÈLE

Le Centre, qui desservait déjà les bibliothèques du gouvernement fédéral, a élargi progressivement sa clientèle en assumant la responsabilité des activités d'échange de doubles de plusieurs bibliothèques d'autres secteurs et en les intégrant en une organisation centralisée. Les bibliothèques participantes ont pu ainsi assigner d'autres tâches à leurs

liste des publications disponibles aux bibliothèques participantes.

La Section des périodiques est chargée de recevoir les documents et de les répartir entre les trois sections en fonction de leur nature. L'équipe, composée de quatre membres et supervisée par Bill Rea, assume la responsabilité de la plus grande partie de la collection, soit quelque deux millions de documents. Une nouvelle base de données des périodiques, développée en 1998 en se servant de Microsoft Access, permet de gérer cette collection de manière plus efficace.

ministère, de la restructuration de l'administration fédérale qui a provoqué la disparition ou la fusion de ministères, de la réduction de l'espace disponible et des effectifs », de dire M. Rutt. « Malgré ces changements, la section a pu offrir le même niveau de services aux établissements participants », ajoute-t-il.

Deux spécialistes dirigent la Section des monographies. Ils sont responsables de l'organisation de la Section et de la compilation des listes de distribution. « Chaque liste comporte diverses vedettes-matières choisies parmi les documents envoyés au centre par des

### RÉPARTITION DE LA CLIENTÈLE DU CCEL OCTOBRE 1998 (1178 ÉTABLISSEMENTS)

	<i>Gouvernement fédéral</i>	<i>Autres ordres de gouvernement</i>	<i>Bibliothèques universitaires</i>	<i>Bibliothèques collégiales</i>	<i>Bibliothèques des écoles secondaires</i>	<i>Bibliothèques des écoles primaires</i>	<i>Bibliothèques publiques</i>	<i>Bibliothèques spéciales</i>	<b>TOTAL</b>
C.-B.	10	8	12	16	5	0	9	13	<b>73</b>
Alberta	11	16	17	10	1	0	3	22	<b>80</b>
Sask.	6	7	4	7	0	0	1	7	<b>32</b>
Manitoba	7	10	5	2	1	0	1	12	<b>38</b>
Ontario	110	23	54	36	69	13	34	178	<b>517</b>
Québec	42	26	41	32	24	0	18	111	<b>294</b>
N.-B.	5	10	8	4	2	0	3	10	<b>42</b>
N.-É.	6	6	7	4	14	2	1	26	<b>66</b>
T.-N.	1	3	2	7	2	0	1	4	<b>20</b>
I.-P.-É.	0	2	1	0	1	0	0	0	<b>4</b>
T. N.-O.	1	4	0	3	0	0	3	0	<b>11</b>
Yukon	0	0	0	1	0	0	0	0	<b>1</b>
<b>TOTAL</b>	<b>199</b>	<b>115</b>	<b>151</b>	<b>122</b>	<b>119</b>	<b>15</b>	<b>74</b>	<b>383</b>	<b>1178</b>

employés. (Cet aspect de la centralisation a été souligné par ces établissements qui ont mis un terme à leurs activités d'échange, et ont transféré leurs collections d'échange au Centre canadien d'échange du livre.)

#### LES COLLECTIONS

Dès le début, on a déterminé trois catégories de documents : les monographies, les périodiques et les publications officielles. L'organisation des collections du CCEL est encore la même aujourd'hui, car elle facilite le choix et la redistribution des documents reçus. Le CCEL envoie à intervalles réguliers une

La Section des publications officielles comprennent des publications du gouvernement du Canada et une petite collection de publications officielles étrangères; dans les deux cas, il s'agit de publications en série et de monographies. Le spécialiste de la section, Dan Rutt, est en mesure d'offrir des exemplaires de publications officielles aux clients en remplacement des publications égarées ou endommagées. Dans certains domaines tels les publications du Parlement, les documents remontent à l'époque du Haut et du Bas-Canada, vers 1849. « Depuis mon arrivée au Centre en 1982, les collections des publications officielles ont connu de multiples changements, qu'il s'agisse des changements de nom de

institutions de tout le Canada », explique la spécialiste Rhonda Wilson. « Nous examinons d'abord les documents pour déterminer leur qualité et leur état. Puis, ils sont répartis en catégories générales en fonction du sujet, en se basant sur le système de classification décimale de Dewey. Nous varions les sujets pour faire en sorte qu'une vaste gamme de documents soit offerte aux établissements participants. »

#### LE CCEL ET LES DOCUMENTS CANADIENS

Le CCEL participe de façon importante à l'enrichissement de la collection des documents canadiens de la Bibliothèque



nationale. Il offre à la Bibliothèque toutes les publications canadiennes qu'il reçoit. Le spécialiste dans ce domaine, Greg Stanton, estime que depuis sa création, le CCEL a permis à la Bibliothèque nationale d'acquérir ou de remplacer plus de 925 000 documents canadiens, ce qui représente une économie appréciable compte tenu des coûts astronomiques de remplacement des documents.

#### LE PERSONNEL

Le CCEL compte sur un personnel chevronné qui sélectionne, organise et diffuse les documents envoyés par les milieux bibliothéconomiques. Le fonctionnement efficient du Centre tient à sa vaste expérience des publications « usagées » et à ses connaissances sur le plan de l'utilité de tous les types de documents qui parviennent au CCEL.

#### LE PREMIER SONDAGE, 1998<sup>4</sup>

En janvier dernier, à l'approche de son 25<sup>e</sup> anniversaire, le CCEL a effectué un sondage d'envergure nationale auprès des utilisateurs. Les objectifs consistaient à :

- déterminer les besoins des clients et leur degré de satisfaction en vue de réorienter les services du Centre en fonction des exigences actuelles des utilisateurs;
- examiner d'autres modes de prestation des services à la clientèle;
- faire connaître le CCEL en tant que service important de la Bibliothèque nationale.

Le CCEL a fait parvenir quelque 971 questionnaires à ses utilisateurs en juin 1998<sup>5</sup>. Il a reçu 531 réponses, ce qui correspond à un taux de 54,68 pour 100. Les répondants ont indiqué leur degré de satisfaction en ce qui concerne le nombre de listes et leur fréquence d'envoi pour chaque catégorie de documents, le délai d'envoi des documents sélectionnés, les listes voulues et les lignes directrices du programme contenues dans le *Guide de l'utilisateur du CCEL*. Les résultats du sondage précisent qui sont les utilisateurs du Centre, le mode d'utilisation, la façon dont les clients préfèrent envoyer et recevoir les documents, et dans quelle mesure les clients connaissent l'existence

du site Web, du gestionnaire Listserv et de l'adresse de courriel. Voici les principales constatations :

- Les bibliothèques spécialisées forment la majorité des répondants (28,5 %), puis viennent par ordre décroissant les bibliothèques universitaires (16,2 %), les bibliothèques d'écoles primaires et secondaires (13,4 %), celles des collèges (12,5 %), les bibliothèques des administrations publiques non fédérales (9 %), les bibliothèques publiques (8,5 %) et les bibliothèques des établissements hospitaliers (3,8 %). Les autres répondants (7 %) n'ont pas précisé le secteur d'appartenance de leur établissement.
- Les modes d'utilisation sont divers. Le plus courant consiste à recevoir des documents exclusivement (45,9 %), à envoyer et à recevoir des documents (38 %), et à envoyer des documents exclusivement (5,1 %).
- En moyenne, les répondants se disent satisfaits ou très satisfaits du nombre de listes qu'ils reçoivent (50 %) pour chaque catégorie de documents, tandis que 20 % restent neutres à cet égard et que 3 % manifestent leur insatisfaction. Toutefois, en ce qui a trait aux monographies (listes françaises), 14 % se disent insatisfaits.
- En moyenne, les répondants indiquent qu'ils sont satisfaits ou très satisfaits en ce qui concerne la fréquence d'envoi des listes (48 %) dans chaque catégorie de documents, tandis que 22 % restent neutres à cet égard et que 3 % se disent insatisfaits.
- En moyenne, les répondants se disent satisfaits ou très satisfaits du délai d'envoi des documents sélectionnés (40 %) dans chaque catégorie de documents, tandis que 23 % n'expriment pas d'opinion à cet égard et que 2 % manifestent leur insatisfaction. Toutefois, en ce qui a trait aux monographies (listes anglaises), 21 % se disent insatisfaits.
- Même si seulement 1,5 % des répondants indiquent qu'ils ne sont pas satisfaits en ce qui a trait au mode d'envoi des documents au Centre, les répondants qui se disent satisfaits indiquent qu'ils sont préoccupés par les frais qui s'y rattachent. Ils proposent que le Centre envisage d'assumer ces frais. Des répondants ont également

manifesté leur insatisfaction en ce qui concerne le mode de remboursement des frais d'affranchissement et indiqué qu'ils préféreraient une méthode plus facile.

- Peu de répondants ont consulté le site Web du CCEL (13 %); la majorité des répondants ayant accès à Internet qui n'ont pas consulté le site Web du CCEL indiquent qu'ils n'en connaissaient pas l'existence (55 %). Plus de la moitié des répondants ne connaissaient pas l'existence du gestionnaire Listserv (57 %). Seulement 9 % y sont abonnés.

Afin de mieux servir sa clientèle, le CCEL est en voie de mettre sur pied un service de courriel pour recevoir les demandes des clients et y répondre. Les clients peuvent également continuer d'envoyer leurs demandes par télécopieur ou par la poste. Par ailleurs, le CCEL continuera d'envoyer les listes et les publications par la poste, mais il diffusera également les listes dans son site Web. Le Centre entend également tenir compte des préoccupations portant sur les dates de tombée des listes de monographies anglaises.

Le sondage du Centre canadien d'échange du livre confirme que celui-ci est important au sein des milieux bibliothéconomiques canadiens à titre de centre national de redistribution de documents excédentaires. Le Centre entend poursuivre son examen d'autres méthodes en vue d'offrir des services qui soient meilleurs, plus rapides et d'accès équitable. Il désire également sensibiliser davantage les milieux bibliothéconomiques et invite les clients à lui suggérer des façons d'améliorer l'efficacité de ses services. Consultez son site Web revampé à l'adresse : [www.nlc-bnc.ca/cbec-ccel](http://www.nlc-bnc.ca/cbec-ccel) ◆

#### Notes

<sup>1</sup>Canada. *Loi constituant la Bibliothèque nationale*. Ottawa, Imprimeur de la Reine pour le Canada, 1952, chap. 330.

<sup>2</sup>Canada. *Loi concernant la Bibliothèque nationale*. Ottawa, Imprimeur de la Reine pour le Canada, 1969, chap. N-12, p. 4.

<sup>3</sup>En dépit d'une interruption de quatre mois en raison du déménagement au nouvel entrepôt.

<sup>4</sup>Le sondage est également disponible dans le site Web du CCEL.

<sup>5</sup>Étant donné que les ministères fédéraux sont tenus d'envoyer leurs documents excédentaires à la Bibliothèque nationale, nous avons décidé de n'effectuer notre sondage qu'auprès de nos « autres clients ».





## Ce que les utilisateurs en disent

« Très utile quand vient le temps de combler les lacunes de notre collection de périodiques. » *Bibliothèque publique de Belleville, Belleville (Ontario)*

« ...Dans le cas d'une bibliothèque dont le pouvoir d'achat est plutôt faible, il s'agit d'une excellente source d'approvisionnement, surtout en ce qui a trait aux périodiques. » *Bibliothèque du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick, Moncton (Nouveau-Brunswick)*

« J'apprécie le libellé qui accompagne chaque liste, p. ex., Monographies spéciales, Fiction/Roman, etc. » *Bibliothèque de l'Université Saint-Paul, Ottawa (Ontario)*

« En tant que nouveau collègue universitaire, nous pensons que le CCEL se révèle très utile pour combler les lacunes des fonds de périodiques et pour enrichir la collection de monographies. » *Collège universitaire de Cariboo, Kamloops (Colombie-Britannique)*

« Merci pour votre excellent service ! » *Hôpital Louis-H.-Lafontaine, Montréal (Québec)*

« Vous faites un excellent travail et vous nous aidez à compléter nos collections. Merci. » *Collège Laval, Laval (Québec)*

« Le CCEL représente une véritable mine d'or pour les bibliothécaires chargés d'une bibliothèque scolaire. Le personnel est toujours désireux de nous

aider et de répondre à nos demandes. Nous ne pourrions compléter nos séries de magazines avec autant de succès par un autre moyen. » *Bibliothèque de l'école secondaire Confederation, Nepean (Ontario)*

« C'est un service très précieux. » *Institut de technologie Nicola Valley, Merritt (Colombie-Britannique)*

« Vous offrez un service fantastique ! Merci beaucoup. » *Canadian Cooperative Association, Ottawa (Ontario)*

« Je me suis rendu au CCEL en mai 1991 et en mai 1997, et le personnel s'est montré *extraordinairement* accueillant ! » *Conseil scolaire Peel, Mississauga (Ontario)*

## La riposte de la Bibliothèque nationale au bogue de l'an 2000

par Rob Sekerak,  
Services de technologie de l'information

**E**st-ce que « 00 » marque l'arrivée de l'an 2000 ou le retour à l'année 1900 ? Difficile à dire ? Ce n'est pas évident non plus pour les ordinateurs. Voilà qui explique la nature du bogue de l'an 2000, à l'état latent depuis l'origine de l'histoire de l'informatique.

Stocker des données était dispendieux et la mémoire des ordinateurs était limitée. Pour épargner de l'argent et gagner de l'espace mémoire, presque tous les programmes informatiques utilisent deux chiffres, plutôt que quatre, pour désigner l'année civile. Cette pratique avait cours en 1972, 1982 et en 1992 et se poursuivra jusqu'en 1999. Toutefois, à l'aube du millénaire, le matériel et les logiciels des systèmes dont les champs de date utilisent deux caractères tomberont en panne s'ils ne peuvent distinguer l'an 2000 de l'année 1900.

Consciente de la menace posée par le bogue du millénaire, la Bibliothèque nationale du Canada a créé en avril 1997 une équipe de projet de l'an 2000, pour faire en sorte que toutes ses activités se déroulent sans anicroche à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2000.

Le remplacement récent des systèmes de la Bibliothèque nationale a réduit l'ampleur de la tâche à accomplir pour régler le problème du bogue. Néanmoins, la préparation en vue du « Jour B » sous-entend l'évaluation de tous les systèmes et de l'infrastructure de soutien pour assurer le passage à l'an 2000. De plus, par mesure de précaution, la Bibliothèque éteindra tous ses systèmes informatiques le soir du 31 décembre 1999, afin d'éviter des dommages possibles aux systèmes informatiques en cas d'interruption de courant prolongée.

Les systèmes de la Bibliothèque nationale comprennent :

- AMICUS, le système bibliographique de la Bibliothèque nationale du Canada.

Au cours de la phase de planification d'AMICUS, nous étions au

courant du bogue de l'an 2000. Par conséquent, nous avons développé un système qui effectuera le passage à l'an 2000. Nous le mettrons quand même à l'essai de façon approfondie et nous apporterons de petites modifications aux logiciels provenant de l'extérieur, le cas échéant.

- Dynix, un autre système bibliographique utilisé à la Bibliothèque nationale du Canada.

Ameritech Library Services Inc. a produit Dynix et en assure l'entretien. Dans une lettre adressée à la Bibliothèque, Ameritech affirme que la version personnalisée de Dynix conçue pour la Bibliothèque nationale du Canada est conforme aux exigences de l'an 2000. Ce système sera également mis à l'essai en vue de l'an 2000.

- Le site Web de la Bibliothèque nationale du Canada.

Tous les produits provenant de l'extérieur qui sont utilisés dans ce système font actuellement l'objet d'un examen de conformité aux exigences de l'an 2000. Cet examen s'étendra également aux produits que la Bibliothèque a développés. Nous ne prévoyons pas que le site Web cause de problèmes liés à l'an 2000.

- L'infrastructure de soutien de la Bibliothèque nationale du Canada.



Cette infrastructure comprend les systèmes de bureautique et tout le matériel et les logiciels de soutien de la Bibliothèque nationale. Selon les fournisseurs, la plupart de ces systèmes se conforment aux exigences de l'an 2000. Nous mettrons à l'essai les composants fondamentaux de l'infrastructure de soutien afin de confirmer les affirmations des fournisseurs.

La Bibliothèque, au même titre que la plupart des entreprises, ne peut être absolument sûre que ses systèmes effectueront le passage à l'an 2000 sans problème ou donner l'assurance qu'il n'y aura pas d'interruption de services, et cela en raison de nombreux facteurs indépendants de sa volonté. Cependant, elle met tout en oeuvre en vue de maintenir la qualité de ses services en l'an 2000 et par la suite.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Rob Sekerak  
 Chef de projet de l'an 2000  
 Téléphone : (819) 953-4134  
 Courriel : robert.sekerak@nlc-bnc.ca ◆

### Saviez-vous...

que le formulaire de demande d'attribution d'un numéro ISSN est désormais disponible dans le Web ? Le numéro ISSN (Numéro international normalisé des publications en série) est un système de numérotation des publications en série, telles que les périodiques, les journaux, les annuaires et les revues. À l'heure actuelle, 90 083 publications en série canadiennes portent un numéro ISSN. Pour demander l'attribution d'un numéro ISSN par Internet, veuillez remplir le formulaire qui figure dans le site Web de la Bibliothèque nationale (<http://www.nlc-bnc.ca/issn>).

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

ISSN Canada  
 Bibliothèque nationale du Canada  
 395, rue Wellington  
 Ottawa (Ontario) K1A 0N4  
 Téléphone : (819) 994-6895  
 Télécopieur : (819) 997-6209  
 Courriel : issn@nlc-bnc.ca

## L'ÉVOLUTION DES FORMATS DE COMMUNICATION DU MARC CANADIEN:

# de CAN/MARC à MARC 21

par Margaret Stewart,  
*Acquisitions et services bibliographiques*

### CONTEXTE

En 1972, l'administrateur général de la Bibliothèque nationale du Canada a créé le Groupe de travail sur MARC « afin d'étudier les caractéristiques d'un format de communication de notices bibliographiques lisibles par machine pour utilisation au Canada<sup>1</sup>. » Vu que la Library of Congress avait déjà mis au point un format de communication, l'une des questions essentielles que devait examiner le Groupe de travail sur MARC consistait à savoir si le Canada devait développer son propre format. La question principale était : « Pouvons-nous adopter le LC MARC sans le modifier ? » À la suite d'un long processus de consultation national, le Groupe de travail sur MARC a formulé deux recommandations qui ont servi de principes sous-jacents au développement du format de communication CAN/MARC :

- que la Bibliothèque nationale du Canada assume la responsabilité de développer un format de communication MARC canadien distinct qui réponde aux besoins particuliers du Canada;
- que le format CAN/MARC renferme le moins possible de variations par rapport au format LC MARC.

Le Groupe de travail sur MARC a établi qu'étant donné que le Canada est un pays bilingue, la Bibliothèque nationale du Canada doit satisfaire des besoins précis d'ordre bibliographique. En outre, il était entendu qu'il importait de ne pas trop s'éloigner du format LC MARC, puisque les bibliothèques canadiennes devaient continuer de pouvoir utiliser de l'information catalographique provenant de sources autres que canadiennes, particulièrement de la Library of Congress. Respectant les recommandations du Groupe de travail sur MARC, le premier format de

communication CAN/MARC a été publié en 1973.

### L'HARMONISATION

Le développement du format a connu un tournant décisif en novembre 1994 quand des représentants de la British Library, de la Library of Congress et de la Bibliothèque nationale du Canada se sont rencontrés pour discuter des façons d'améliorer l'efficacité et le rapport coût-efficacité de la production des notices bibliographiques. La discussion a porté entre autres sur la possibilité d'harmoniser les formats des trois pays. Dans le contexte actuel où l'émergence d'Internet et les technologies de télécommunication courantes suppriment l'obstacle que constituent les frontières nationales dans l'échange de données bibliographiques, les représentants de ces institutions se sont rendu compte des avantages importants rattachés à un format de communication MARC harmonisé. Ils ont convenu qu'un format commun faciliterait l'échange d'information bibliographique en accélérant ce processus et en le rendant plus rentable pour leur institution et pour ses membres. Les problèmes de conversion d'un format à un autre en vue de l'échange de notices bibliographiques seraient par le fait même résolus.

L'objectif consistait donc à harmoniser les trois formats. Chaque bibliothèque a décidé d'énumérer les caractéristiques fondamentales de leur format national respectif. La Bibliothèque nationale du Canada a entrepris cette activité avec l'appui de son comité consultatif du MARC, le Comité canadien du MARC. Les membres du Comité ont convenu que des modifications devaient être apportées au CAN/MARC afin de l'aligner sur le USMARC. Le Comité a également cerné un certain nombre de caractéristiques fondamentales du CAN/MARC qui



n'existent pas telles quelles dans le USMARC. Les éléments du format canadien qui assurent la conformité aux exigences bibliographiques d'un pays bilingue constituent les principales différences entre les deux formats. En février 1997, on réglait les questions relatives à l'harmonisation des formats CAN/MARC et USMARC; l'harmonisation de ces deux formats était chose faite, en principe. Par ailleurs, l'harmonisation complète avec le format UKMARC demeure un objectif à long terme. D'ici là, on surveille toutes les modifications apportées au format afin d'assurer un alignement partiel avec le UKMARC à court terme.

#### MISE EN APPLICATION DU FORMAT HARMONISÉ

À la suite de l'entente concernant les modifications à apporter, les travaux portant sur les questions de mise en application ont commencé. En janvier 1998, la Bibliothèque nationale a annoncé son calendrier de mise en application en deux phases de l'harmonisation du format MARC. Les modifications qui ne touchent que le CAN/MARC seront mises en application en janvier 1999. À la fin de l'automne de 1999, la Bibliothèque nationale du Canada et la Library of Congress coordonneront la mise en application des modifications touchant à la fois le CAN/MARC et le USMARC. Lorsque la Bibliothèque nationale a annoncé son calendrier de mise en application, elle a également publié une mise à jour du

format de communication des données bibliographiques avant la mise en application afin de permettre aux milieux bibliothéconomiques canadiens et aux fournisseurs de systèmes d'évaluer l'impact des modifications liées à l'harmonisation sur leur propre mise en application de systèmes. La Bibliothèque nationale a également diffusé dans son site Web une mise à jour sur le format de communication CAN/MARC pour les vedettes d'autorité en ce qui a trait à l'harmonisation.

D'autres questions sont traitées et d'autres activités sont entreprises. La Library of Congress et la Bibliothèque nationale du Canada ont entamé des discussions portant sur des mécanismes de coordination et d'approbation des activités concernant le développement futur du format. Outre les démarches consultatives nationales existantes qui se poursuivront, ce nouveau lien avec les représentants du USMARC offre une possibilité supplémentaire d'examiner de quelle façon l'apport canadien au développement du format MARC commun peut être le plus efficace possible. Même si toutes les modifications ont été publiées dans des mises à jour préalables, la Bibliothèque nationale du Canada et la Library of Congress publieront de concert une seule édition des formats de communication MARC sous une nouvelle appellation, MARC 21. Le format de communication pour les données bibliographiques sera disponible au début de 1999, puis suivront les formats de communication pour les vedettes d'autorité, pour les données sur les fonds et pour les données de

classification. La Bibliothèque nationale du Canada est chargée de la publication de l'édition française des formats de communication.

#### CONCLUSION

Voilà plus de 20 ans, le Groupe de travail sur MARC a défini les principes qui sous-tendent le développement d'un format de communication MARC canadien. Le respect de ces principes a facilité la transition du CAN/MARC d'un format de communication national à un format utilisé à l'échelle mondiale. Non seulement le passage de CAN/MARC à MARC 21 facilitera-t-il la mise en commun des notices et réduira-t-il le coût de conversion des notices, mais il offrira également d'autres possibilités de coopération accrue sur le plan des activités bibliographiques entre les pays.

Pour plus de renseignements sur le MARC, veuillez consulter son site Web :

<http://www.nlc-bnc.ca/marc/fmarc.htm>  
ou communiquer avec la :  
Division des normes et soutien  
Bibliothèque nationale du Canada  
Téléphone : (819) 994-6936  
Télécopieur : (819) 953-0291  
Courriel : [canmarc@nlc-bnc.ca](mailto:canmarc@nlc-bnc.ca) ◆

#### Note

<sup>1</sup>MARC canadien : rapport d'activités et recommandations du Groupe de travail sur MARC. Ottawa, Bibliothèque nationale du Canada, 1972, p. iv.

#### Saviez-vous ...

qu'une sélection d'interprétations de règles, d'éclaircissements et de décisions relatives aux *Règles de catalogage anglo-américaines* (RCAA), émanant du *Guide de catalogage descriptif* de la Bibliothèque nationale du Canada en vigueur dans ses services est désormais accessible à l'adresse <http://www.nlc-bnc.ca/catalog/aacr/index.htm> dans le site Web de la Bibliothèque nationale du Canada ?

Ces interprétations de règles utilisées pour la description des notices de

catalogage paraissant dans la bibliographie nationale *Canadiana* sont fournies afin de renseigner les bibliothèques qui utilisent les notices de catalogage établies par la Bibliothèque nationale du Canada ou qui suivent dans leur propre établissement les normes en vigueur à la Bibliothèque nationale.

D'autres interprétations de règles de même que des révisions à celles déjà en vigueur à la Bibliothèque nationale viendront s'ajouter à ce site et seront indiquées comme telles dans la table

des matières de chacun des chapitres des interprétations de règles.

Veuillez acheminer vos commentaires ou questions concernant ces interprétations de règles à l'adresse suivante :

Division des normes et soutien  
Acquisitions et services  
bibliographiques  
Bibliothèque nationale du Canada  
395, rue Wellington  
Ottawa (Ontario) K1A 0N4  
ou :  
Courriel : [normes.catalogage@nlc-bnc.ca](mailto:normes.catalogage@nlc-bnc.ca)





## MARC 21 - Les formats MARC du 21<sup>e</sup> siècle

### Qu'est-ce que le MARC 21?

- MARC 21 est le nouveau nom des formats harmonisés du CAN/MARC et du USMARC.
- MARC 21 est le résultat des démarches entreprises pour uniformiser le CAN/MARC et le USMARC. Il représente la continuité des formats CAN/MARC et USMARC à l'intérieur d'une seule édition sous une nouvelle appellation.

### Qu'est-ce qui différencie le MARC 21 du CAN/MARC?

- En janvier 1998, la Bibliothèque nationale du Canada a publié une mise à jour du format bibliographique CAN/MARC comprenant toutes les modifications résultant de l'harmonisation du CAN/MARC et du USMARC. En juin 1998, un document dressant la liste des

modifications apportées au format d'autorité CAN/MARC résultant de l'harmonisation du CAN/MARC et du USMARC a été affiché sur le site Web de la Bibliothèque nationale du Canada (<http://www.nlc-bnc.ca/marc/fmarc.htm>). Les spécifications relatives au format de la publication dans le MARC 21 ont donc déjà été mises à la disposition des utilisateurs de la documentation existante du CAN/MARC.

### Quand le MARC 21 sera-t-il publié ?

- On publiera d'abord le format pour les données bibliographiques, parution prévue au début de 1999 en anglais et en français; les formats pour les vedettes d'autorité, pour les données sur les fonds et pour les données de classification suivront. La Bibliothèque nationale du Canada et la Library of

Congress agiront à titre de coéditeurs des versions anglaises des formats tandis que la Bibliothèque nationale du Canada publiera seule les versions françaises des formats.

### Quand la Bibliothèque nationale du Canada mettra-t-elle en application le format MARC 21 ?

- La Bibliothèque nationale du Canada mettra en application les spécifications du format bibliographique et du format d'autorité du MARC 21 en deux étapes. La première étape est prévue en janvier 1999, alors que la deuxième étape de cette mise en application se déroulera à la fin de 1999.

### Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le site suivant :

<http://www.nlc-bnc.ca/marc/fmarc.htm>

## LE MILIEU DES BIBLIOTHÈQUES

DE L'AUTEUR AU LECTEUR :

# les tendances dans le domaine de l'alphabétisme et de la lecture au Canada et à l'échelle internationale

par Gwynneth Evans,  
directrice générale,  
Programmes nationaux et internationaux

(Adaptation d'un exposé présenté à l'assemblée annuelle de l'Association des bibliothécaires professionnels du Nouveau-Brunswick le 3 octobre 1998 à Fredericton.)

### INTRODUCTION

Bien qu'on m'ait demandé d'aborder le sujet des tendances et des perspectives dans le domaine de l'alphabétisme et de la lecture, je voudrais d'abord préciser que les aspects humains qui sont au coeur des préoccupations de l'auteur, de l'éditeur, du libraire et du distributeur, du bibliothécaire, du lecteur et de la

collectivité m'intéressent tout particulièrement.

Permettez-moi de commencer en vous racontant une expérience récente. À la fin de septembre, l'auteur Sharon Butala a lu des extraits de son oeuvre à la Bibliothèque nationale. Nous étions environ 80 personnes à l'écouter, entassées dans l'une des salles de réunion, où se trouvait également un libraire et un petit présentoir de United Services of Canada, commanditaire du voyage d'études de l'auteure en Éthiopie, qui portait sur la diversification écologique. Le tout dernier roman de M<sup>me</sup> Butala, *The Garden of Eden*, se déroule au fil des saisons à la fois dans le sud-ouest de la Saskatchewan et en Éthiopie. Depuis lors, j'ai lu un autre ouvrage de l'auteure, intitulé *The Perfection of the Morning*.

M<sup>me</sup> Butala a rassemblé une imposante collection d'ouvrages de référence à sa ferme, où elle passe neuf mois de l'année. (Elle et son mari vivent à leur ranch quand le bétail est au pâturage.) Elle possède de nombreux dictionnaires et atlas ainsi que des ouvrages sur la religion, la mythologie, la philosophie, la psychologie, l'histoire et la culture amérindiennes. Dans l'un de ces ouvrages, elle a découvert un proverbe soufi : « Lorsque l'élève sera prêt, le maître viendra. ». Et elle précise que « les livres ont été mon maître. ». Pourtant, un message clair se dégage de son oeuvre — la nature est également son maître. En effet, le sous-titre de *Perfection of the Morning* est *An Apprenticeship in Nature*.

Ce soir-là, nous avons tous été subjugués par sa présence calme et chaleureuse. Elle nous a entraînés dans son roman, nous décrivant les contextes canadiens et africains dans lesquels évoluent ses personnages, et nous a parlé de la Saskatchewan qu'elle a appris à si bien connaître et aimer. Nous étions tous là à écouter Sharon Butala et à lui poser des questions au sujet de sa vie et de la littérature. Littérature, littéraire, lettré — ces mots proviennent tous de la même





racine latine — *littera*, lettre. Nous nous sommes rendu compte de l'importance tant de la tradition orale que de la tradition écrite.

#### CONTEXTE

Pour la cinquième année de suite, le Canada occupe le premier rang selon le Rapport mondial sur le développement humain des Nations Unies. Certains indicateurs ont été choisis pour évaluer le développement social et économique. Cependant, deux pourcentages dérangeants (auxquels se greffe un troisième élément) de ce rapport, qui accorde au Canada cette position envieuse, doivent nous inciter à ne pas nous reposer sur nos lauriers. Ainsi, le rapport indique que 16 pour 100 des adultes canadiens sont analphabètes et que 12 pour 100 vivent sous le seuil de la pauvreté. En outre, la cote que le Canada obtient pour la reconnaissance accordée aux femmes sur le marché du travail, dans la fonction publique et à des postes de direction, a été abaissée.

Vous vous demandez sans doute pour quelle raison j'ai décidé d'isoler ces facteurs. Nous savons que, dans le monde occidental comme dans d'autres sociétés, qu'il s'agisse de l'Asie, de l'Afrique ou de l'Amérique du Sud, la pauvreté et l'analphabétisme sont souvent interreliés de façon complexe. De plus, comme les femmes et les enfants sont les principales victimes de la pauvreté, nous savons qu'il est difficile de les faire bénéficier des programmes, même lorsque les pouvoirs publics lancent de vastes campagnes d'éducation de base. Nous savons également que l'analphabétisme et les conditions de vie sur le plan familial s'améliorent dans les collectivités où les femmes lisent, poursuivent leur éducation et appliquent leurs connaissances dans les domaines de la planification familiale, de la santé, du régime alimentaire, des petites entreprises et de l'environnement. Bien que les médias et les principaux journaux s'efforcent de rendre compte de rapports et d'études qui indiquent que le développement communautaire tient au maintien durable d'un contexte d'analphabétisation, ces compte rendus sont souvent relégués au second plan par les histoires d'horreur que sont les guerres, les famines, les crimes et la corruption,

qui envahissent nos écrans de télévision et font la manchette des journaux.

Nous en connaissons plus que jamais auparavant au sujet de l'analphabétisation des adultes. Des études comparatives internationales (*Littératie, Économie et Société, Lire l'avenir : Un portrait de l'analphabétisme au Canada, et Littératie et société du savoir*) renferment des données sur des sociétés qui diffèrent passablement de la nôtre, la Pologne et la Suède par exemple, ainsi que sur des sociétés qui nous ressemblent, la Grande-Bretagne et les États-Unis en l'occurrence. Ces études évaluent trois catégories d'analphabétisation, à savoir la capacité de lire des textes suivis, des textes schématiques et des textes au contenu quantitatif. Elles déterminent la capacité d'une personne de comprendre le texte en contexte (textes suivis), la capacité de cerner les éléments d'information, de comprendre et d'appliquer des directives (textes schématiques) et des données mathématiques. Chaque catégorie comprend cinq niveaux, du plus élémentaire au plus perfectionné, d'aptitude à comprendre et à appliquer l'information qui découle de la compréhension de la signification des textes. Il est intéressant de noter que ces études démontrent qu'en Europe (à l'exception de la Pologne), de façon générale, la plus grande partie des personnes évaluées sont classées aux niveaux 2 et 3 — des niveaux assez appropriés pour de nombreuses façons de vivre et de travailler. Par contre en Amérique du Nord, toutes proportions gardées, plus d'adultes se situent aux niveaux 1 et 5, soit aux deux extrémités de l'échelle qui va des connaissances de base aux connaissances étendues. Il faut également savoir que dans le contexte actuel d'une économie fondée de plus en plus sur l'information, les personnes du premier niveau constatent qu'il est ardu de décrocher un emploi et de le garder. Qui plus est, les résultats qui nous concernent ne se sont pas améliorés avec le temps — on compte autant d'adultes à ce niveau le plus bas qu'au début des années 1990.

Certains pays ont organisé des campagnes pour encourager la lecture. Ils se rendent compte de cette nécessité tant d'un point de vue économique que social. Nous, au Canada, constatons qu'il est

parfois difficile de lancer de telles campagnes à l'échelon national en raison du fait que l'éducation relève des provinces. Par contre, nous pouvons compter sur le Secrétariat national à l'analphabétisation du ministère du Développement des ressources humaines. Nombre des ententes qu'il a conclues concernent des projets qui se déroulent à l'échelle provinciale, communautaire et organisationnelle. Ces ententes ont produit bien des résultats.

L'éducation permanente tient décidément à la promotion de la lecture, et des pays, comme le pays de Galles par exemple, établissent un lien entre la survie de leur culture et ces projets. Ainsi, le Welsh Book Council, les éditeurs, les libraires, les bibliothécaires et les auteurs unissent leurs efforts en vue de soutenir une cause commune. Pour sa part, l'UNESCO souligne publiquement l'importance d'une politique du livre au même titre que des politiques en matière d'information et d'éducation, afin d'établir l'infrastructure nécessaire à une industrie de l'édition viable dans les pays en développement.

J'oeuvre à titre de bénévole au sein de l'Organisation canadienne pour l'éducation au service du développement (CODE). Cet organisme est présent en Afrique et aux Caraïbes depuis de nombreuses années afin d'intégrer trois programmes interreliés : l'approvisionnement en livres étrangers qui sont choisis par les partenaires des pays en cause et qui s'adressent à l'auditoire cible (les enfants d'âge scolaire et les adultes qui ont moins de six ans de scolarité); le soutien de l'édition dans les langues locales en faisant intervenir les auteurs, illustrateurs et maisons d'édition autochtones; et le développement des bibliothèques et du personnel de bibliothèque. De plus en plus, on s'entend sur l'interrelation de ces activités pour assurer le maintien d'un contexte d'analphabétisation durable, qui, à son tour, contribue au développement communautaire.

#### LE RÔLE DES BIBLIOTHÈQUES

Dans ce contexte, quel rôle les bibliothèques jouent-elles ? Le manifeste de l'UNESCO sur la bibliothèque publique leur attribue un rôle d'agent de



promotion et d'appui en matière de lecture et d'alphabétisme. La bibliothèque publique constitue également une source d'information, de documents et de services destinés à tous les groupes de la collectivité. Depuis quelques années, nous collaborons à la rédaction d'un manifeste sur la bibliothèque scolaire que nous présenterons aux pays membres de l'UNESCO, parce que nous sommes convaincus que la bibliothèque scolaire a un rôle fondamental à jouer dans l'acquisition des compétences en lecture, en analyse et en alphabétisation. Nombre de bibliothèques assument divers rôles afin de répondre aux besoins d'une clientèle répartie en différents groupes d'âge. Par exemple, c'est un fait admis que les jeunes enfants apprennent rapidement. Il leur est possible d'apprendre plusieurs langues avant leur entrée à l'école. Nous savons également que les enfants à qui on ne lit pas et à qui on ne parle pas perdent peu à peu leur aptitude et leur capacité d'apprendre; si elles ne sont pas stimulées, leurs cellules cérébrales s'atrophient. Les bibliothèques ont donc établi des programmes à l'intention des enfants d'âge préscolaire et des personnes qui en prennent soin, à savoir des collections d'ouvrages et d'enregistrements sonores appropriés, des locaux pour le tutorat et les groupes de lecture, et certaines deviennent le lieu de rassemblement de tous les intervenants concernés — les auteurs, les éditeurs, les enseignants et les lecteurs. Lorsque les gens se rendent compte de la nécessité de la pratique en matière de lecture, d'analyse et de mise en application de l'information, la reconnaissance de l'importance de la bibliothèque en tant que centre d'éducation permanente, tant pour l'apprentissage individuel que pour l'apprentissage collectif, s'ensuit. J'ajoute que ce centre n'est pas seulement une installation physique, mais également un centre virtuel grâce aux technologies. Toutefois, la planification, l'organisation et les services de la bibliothèque doivent être déterminés de concert avec les citoyens et citoyennes de la collectivité. L'aspect humain revêt un caractère primordial dans la planification et l'évaluation des services. La plupart des bibliothèques ne se perçoivent pas comme des éditeurs, sauf en ce qui concerne les publications qui font la promotion de leurs services et collections spéciales ou

les décrivent. Cependant, par l'entremise d'Internet, les bibliothèques offrent l'accès à une gamme plus vaste d'information — non seulement l'information qu'elles détiennent, mais également celle qui est accessible sur divers supports et qui provient de nombreuses autres sources, notamment de l'information en texte intégral et de l'information multimédia. Elles peuvent également constituer des lieux de formation et des points d'accès publics pour l'ensemble de la collectivité.

En ce qui a trait aux divers modèles que les bibliothèques peuvent adopter en vue de soutenir la lecture individuelle et collective, j'aimerais vous raconter l'expérience que j'ai vécue dans le nord du Pérou voilà presque deux ans. Comme un collègue et moi étions au courant de l'existence d'un service de bibliothèque dynamique en milieu rural dans la région de Cajamarca, où Pizarro a vaincu le dernier empereur des Incas en 1534, nous y avons passé un mois en compagnie de plusieurs des responsables de ce service. Ce service bénévole structuré en réseau est offert dans les maisons des paysans. Un coin de la salle commune de la maison est consacré à la bibliothèque, et les habitants de la collectivité peuvent s'y rendre avant d'entreprendre leur journée dans les champs ou après. Le soir, les enfants et les adultes rassemblés autour d'une lampe au charbon lisent et discutent du contenu et des applications des documents qu'ils lisent ensemble à haute voix, soit en espagnol ou parfois en quechua. Ce qui est tout à fait extraordinaire, c'est qu'ils lisent des extraits d'une encyclopédie en 20 volumes que les paysans eux-mêmes ont écrite et illustrée, sous la direction d'un responsable qui possède une formation officielle dans les domaines de l'anthropologie et de la culture propres à la cordillère des Andes.

Adoptant la philosophie qui s'intitule *Les traditions pour demain*, fondée sur l'importance de comprendre l'histoire, l'origine, les coutumes et les croyances de la collectivité, ce responsable a su insuffler aux habitants suffisamment d'assurance pour qu'ils écrivent et lisent leurs histoires. Vivant en symbiose avec la nature et dans la lignée des sources de leur histoire, ils ont conjugué leurs efforts afin de regrouper tous les liens entre les éléments matériels,

sociaux et spirituels de leur vie, afin que le présent ne leur échappe pas et qu'ils puissent bâtir l'avenir.

Ce réseau de bibliothèques en milieu rural repose sur des principes de démocratie et de libre choix, et est appuyé par un personnel permanent peu nombreux qui offre de la formation, transmet les communications et fournit les livres aux bibliothèques logées dans les maisons. Le réseau s'est édifié au cours des 25 dernières années et son programme d'édition a commencé voilà environ dix ans.

Mon collègue et moi avons passé une semaine en compagnie des responsables à l'occasion d'une séance de planification et quelques jours à la maison dans le hameau de l'un des bibliothécaires. J'ai été touchée par la joie, la fierté et la camaraderie de ces gens. Ils sont des musiciens et des orateurs talentueux. Ils racontent leurs histoires avec conviction et ils considèrent le réseau de bibliothèques comme étant un élément primordial de la survie et du développement des collectivités.

Nous avons passé quelque temps à Cajamarca pour évaluer les aspects essentiels de l'alphabétisation sur le plan pratique, par rapport au contenu d'études internationales que nous connaissions. Nous voulions également savoir si l'expérience de Cajamarca peut s'appliquer dans d'autres milieux, particulièrement en Afrique.

L'alphabétisme est un concept, une démarche, un ensemble de compétences et un mode de comportement. Dans notre partie du monde, nous l'abordons comme une notion personnelle ou individuelle; dans la cordillère des Andes, il s'agit d'une activité collective, fondée sur des principes et des besoins déterminés. Je suis d'avis que nous pouvons tirer un enseignement de l'expérience de nos collègues péruviens, en reconnaissant que l'oral et l'écrit constituent des modes de communication différents mais complémentaires, et en tentant de comprendre que la lecture constitue une activité non seulement solitaire mais également collective tant dans les sociétés en développement que dans la nôtre. Les sociétés apprennent et se développent quand elles sont conscientes de l'importance de l'alphabétisme dans la vie



sociale, économique et spirituelle de leurs habitants.

Lorsque nous avons abordé l'expérience péruvienne avec des experts africains, ils nous ont fait remarqué la pluralité des langues locales, des coutumes, des religions et des croyances de ce continent. L'Afrique est caractérisée par une plus grande diversité et une gamme plus vaste de conditions de vie, où la pauvreté domine dans une plus grande mesure, que dans les Andes. Par ailleurs, nous avons également appris que nous devons offrir des ouvrages appropriés sur le plan culturel et qui correspondent aux besoins des femmes et

des enfants, ainsi qu'à ceux des hommes. La collaboration entre les auteurs, les illustrateurs, les éditeurs, les bibliothécaires et les organismes de financement en vue d'établir le juste équilibre entre une sélection de collections étrangères utiles et la stimulation de la production locale de nouveaux ouvrages constitue une question que nous devons examiner.

Pour revenir à mon histoire canadienne à propos de l'oeuvre de Sharon Butala, je pense qu'elle aussi nous propose de connaître et de comprendre notre passé et le contexte qui nous est propre afin de pouvoir bâtir notre avenir.

Elle mentionne que lorsque les élèves sont prêts, les maîtres viennent. Je crois qu'elle sait que nous sommes à la fois les élèves et les enseignants. Nous pouvons apprendre les uns des autres, surtout si nous faisons preuve de créativité et d'ouverture d'esprit. Nous pouvons conjuguer nos efforts à l'échelle locale, régionale, provinciale, nationale ou internationale afin d'encourager la promotion de la lecture et d'accroître la satisfaction qui en découle, peu importe le type de lecture, et de stimuler l'alphabétisation individuelle et collective. ♦



## La Bibliothèque nationale du Canada se voit décerner une médaille d'or à la Conférence de la technologie dans l'administration gouvernementale

par Iris Winston,  
Marketing et édition

**L**a Bibliothèque nationale du Canada figurait parmi les 31 gagnants d'une médaille d'or lors de la cérémonie des prix « Distinction 1998 » de *La technologie dans l'administration gouvernementale*, qui s'est tenue au Musée canadien des civilisations.



En reconnaissance du travail qu'il a accompli au nom de la Bibliothèque nationale, M. Timothy Maloney, directeur de la Division de la musique, a



remporté la médaille d'or Élite du Comité à la cérémonie du 26 octobre 1998 qui marquait la fin de cette semaine pendant laquelle l'industrie saluait « l'excellence dans la gestion de l'information et de la technologie dans le secteur public ». Cet honneur lui a été décerné ainsi qu'à son équipe pour « la conception et l'exécution d'un programme de projets de numérisation qui illustrent et

expliquent les réalisations de musiciens canadiens, et qui rendent les collections musicales plus accessibles aux publics canadien et international ».

Voici quelques-uns de ces projets :

- L'Index des périodiques de musique canadiens, une base de données en ligne d'information bibliographique qui met à la disposition des chercheurs quelque 30 000 articles sur la musique et les musiciens canadiens, qui sont extraits de 475 revues, bulletins d'information et magazines canadiens et qui retracent l'histoire de la musique canadienne depuis les années 1800. Voilà trois ans, il s'agissait d'un fichier de cartes peu connu qui n'était accessible que sur place à la Bibliothèque nationale. Maintenant, chaque mois, plus de 50 000 personnes le consultent et près de 40 000 pages sont téléchargées du site. (<http://www.nlc-bnc.ca/cmpi>)
- Le Fonds d'archives Glenn-Gould, un site Web multimédia renfermant une exposition virtuelle, des enregistrements sonores introuvables ailleurs qui totalisent trois heures d'écoute, trois bases de données distinctes qui contiennent des documents d'archives et des enregistrements de Glenn Gould, des écrits de Glenn Gould et à propos du musicien, des oeuvres littéraires et artistiques qui s'inspirent du célèbre pianiste, ainsi que des liens à des sites connexes. Chaque mois, 100 000 personnes en moyenne le consultent et environ 60 000 pages sont téléchargées. (<http://www.gould.nlc-bnc.ca>)
- L'Exposition virtuelle Claude-Champagne, qui est basée sur l'exposition 1990-1991 que la Bibliothèque nationale du Canada a consacrée au musicien québécois pour marquer le centenaire de sa naissance. Elle renferme, sous forme numérique,



une sélection de documents, de photographies et d'objets provenant des archives Claude Champagne de la Bibliothèque nationale du Canada. (<http://www.nlc-bnc.ca/dl/1998/champagne/>)

- Le Disc-O-Logue, une base de données accessible par le Web contenant de l'information sur près de 90 000 enregistrements sonores de musique populaire de langue française, qui se sont vendus au Canada entre 1955 et 1985. Jusqu'en 1997, cet index a pris la forme d'un fichier de cartes qui n'était accessible que sur place à la Bibliothèque nationale. (<http://www.nlc-bnc.ca/discologue/>)
- Le Gramophone virtuel, un site Web multimédia et une base de données consacrés à l'époque des 78 tours au Canada, renfermant les plus anciens enregistrements sonores canadiens et de l'information au sujet des artistes, des étiquettes, des sociétés d'enregistrement et de la technologie de la période comprise entre 1900 et 1955. (<http://www.nlc-bnc.ca/gramophone/>)
- Des instruments de recherche des documents d'archives de musiciens canadiens tels Robert Fleming, André Prévost, et la famille Mathieu. Des instruments de recherche semblables sont en cours de préparation pour les

documents d'archives d'Alfred Laliberté, d'Otto Joachim et d'autres musiciens canadiens.

- Le guide révisé de tous les documents d'archives que possède la Division de la musique de la Bibliothèque nationale du Canada sera accessible sous peu dans le



L'équipe nécessaire à la réalisation de tout projet de numérisation.

Web. (Il sera également possible d'obtenir un exemplaire imprimé sur demande.)

Comme l'a souligné Jerry Shattner, président de Hitachi Data Systems Inc., les projets de la Bibliothèque constituent des exemples de la « créativité, du dévouement et du leadership qui débouchent sur l'amélioration des activités et sur des solutions novatrices, et qui impriment une orientation stratégique

qui donne le ton du prochain millénaire ».

Les 31 prix sont regroupés en 11 catégories : amélioration des services à la population et aux entreprises, mise en oeuvre de projets de technologie de l'information de moyenne ou de grande envergure, amélioration du fonctionnement du gouvernement, services innovateurs dans les provinces, services innovateurs dans les municipalités, gestion de l'information stratégique, création de partenariats, coopération entre les champs de compétence, formation et perfectionnement des professionnels des technologies de l'information, l'électronique au service des affaires et esprit d'initiative. Un prix spécial du comité a été décerné à

M. Timothy Maloney, directeur de la Division de la musique de la Bibliothèque nationale du Canada. M. Maloney a conçu et mis en oeuvre un programme de numérisation qui illustre et explique les réalisations des musiciens canadiens, ce qui rend les collections musicales plus accessibles, tant au Canada que sur la scène internationale. ♦

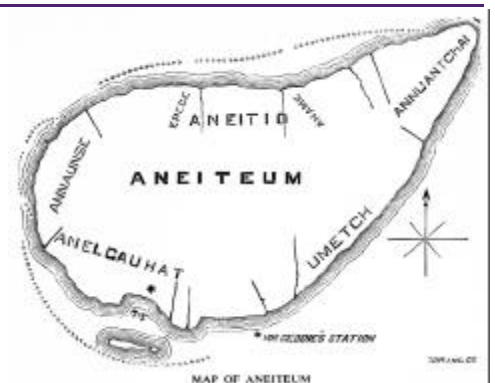
## COLLECTIONS

DE LA COLLECTION DES LIVRES RARES...

# De la tradition orale à la tradition écrite : un missionnaire canadien dans les mers du Sud

par Elaine Hoag, bibliographe de livres rares,  
Services de recherche et d'information

**A**u large de la côte nord-est de l'Australie, à la pointe de l'archipel de Vanuatu, se situe la minuscule île de Anatom. Pendant de nombreuses années, des négociants européens en bois de santal ont pillé l'île, semé la terreur parmi les autochtones et répandu des maladies dans leur sillage. Puis en 1848, un missionnaire canadien de



Carte de Anatom.

confession presbytérienne, du nom de John Geddie (1815-1872), et sa famille sont arrivés à Anatom. Loin de vouloir exploiter la population, ce missionnaire désirait plutôt l'éclairer.





De prime abord, l'attitude de John Geddie s'apparente à celle des marchands de bois de santal. Il se confie d'ailleurs à son journal de voyage, écrivant à quel point « les préjugés tenaces, l'arrogance rebutante et la superstition profondément ancrée d'un peuple barbare » lui inspiraient de la crainte, et à quel point il redoutait « la corvée [d'] apprendre une langue barbare et de mouler en caractères... une langue qui n'avait jamais été transposée à l'écriture. »

Mais assez tôt, John Geddie s'est mis à respecter le peuple qu'il était venu convertir, découvrant que son vocabulaire était à ce point riche qu'il ne lui fallait que rarement créer de nouveaux mots pour décrire ses concepts religieux. Et s'il devait en quelque sorte ravalier ses mots pour adopter une autre langue, les habitants de l'île ravalèrent également les leurs, mais d'une toute autre façon. Tandis que John Geddie se démenait pour apprendre leur langue, les autochtones refusaient de lui dévoiler les mots dont il avait besoin, à moins qu'en retour il ne leur accorde de la nourriture — un petit pain au lait par mot !

John Geddie était fermement convaincu que « l'imprimerie est aux missionnaires modernes presque ce qu'était le don des langues aux apôtres. »

Afin de se préparer à son missionnariat, il a passé une année à titre d'apprenti imprimeur aux bureaux de l'*Eastern Chronicle* à Pictou (Nouvelle-Écosse).

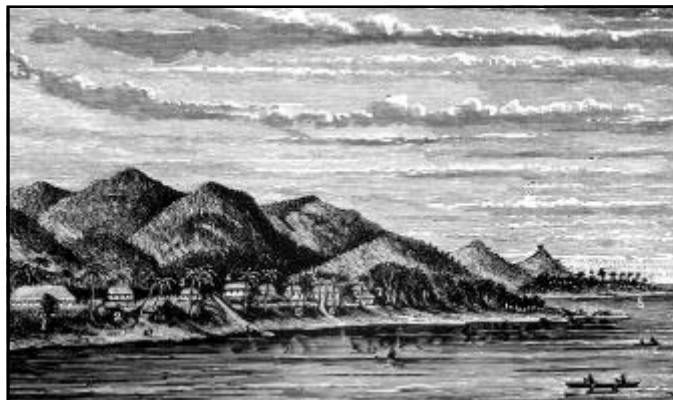
Avant son départ pour les mers du Sud, il a obtenu une presse d'un mécène écossais, a acheté des caractères aux États-Unis et s'est approvisionné en papier

aux îles Samoa. Tout juste quatre mois après son arrivée à Anatom, il était très fier d'avoir « tiré » trois hymnes, un alphabet et un syllabaire en un feuillet, imprimés dans la langue des habitants. L'année suivante, il imprime 2 000 exemplaires d'un manuel rudimentaire de 12 pages — un tirage assez volumineux quand on sait que ses élèves n'étaient jamais plus nombreux qu'une demi-douzaine en même temps ! La

traduction du catéchisme et des écritures saintes dans la langue de ce peuple s'est révélée un défi bien plus considérable, bien que John Geddie se sentait apte à le relever :

*L'étude ...pour laquelle j'ai un immense intérêt et qui me procure une grande joie. Ils sont véritablement privilégiés ceux à qui Dieu permet de préparer la clé qui libérera les trésors cachés de la vérité divine, qui remplit l'âme pour toute l'éternité.*

En 1853, l'école de John Geddie s'enorgueillit d'accueillir 120 élèves. L'île compte un certain nombre de missions satellites, et dans ses lettres cette année-là, M<sup>me</sup> Geddie mentionne « la demande constante de livres ». Afin de répondre à ce besoin croissant, John Geddie imprime 3 000 exemplaires de son manuel rudimentaire, du catéchisme et de citations des écritures, réunis en un volume. Toutefois, étant donné qu'il ne pouvait imprimer les Évangiles dans la langue autochtone à l'aide de la presse de la mission, en raison de leur étendue et de leur complexité, il s'est vu dans l'obligation d'envoyer l'*Évangile selon saint Marc* à Sydney afin que la British and Foreign Bible Society le publie, tandis que l'*Évangile selon saint Luc* a été envoyé à Londres. En 1856, John Geddie avait



Anelgauhat.

formé un certain nombre de jeunes autochtones en tant qu'apprentis imprimeurs, et il avait obtenu une presse plus grande et de tout nouveaux caractères en provenance d'Écosse, ainsi qu'une grande quantité de papier de la British and Foreign Bible Society, ce qui lui a permis d'imprimer la traduction de l'*Évangile selon saint Mathieu* sur sa propre presse en janvier 1857. Il note les observations suivantes dans son journal :

*Les gros caractères clairs rendront ce livre le préféré des autochtones. Je suis plus que jamais convaincu de la sagesse d'utiliser des caractères d'excellente qualité pour imprimer nos premiers livres. Les petits caractères usés trop souvent utilisés pour imprimer des livres à l'intention des autochtones constituent peut-être l'un des instruments de Satan pour retarder leur acquisition de connaissances... Il est temps désormais que la traduction et l'impression des saintes écritures deviennent une partie importante de notre travail.*

Puis, il a imprimé la traduction de l'*Évangile selon saint Jean*, des *Actes des apôtres* et de trois épîtres — à l'aide de la presse de la mission. Après avoir terminé la traduction de tout le Nouveau Testament, il a envoyé le texte aux bureaux de la British and Foreign Bible Society afin qu'il soit publié. Il souhaitait sans doute obtenir un produit plus professionnel, imprimé sous l'égide de cette prestigieuse société.

En 1864, John Geddie et sa famille obtiennent un congé sabbatique. Ils ont décidé de retourner en Nouvelle-Écosse; ainsi, pour la première fois en 16 ans, John Geddie refait connaissance avec l'hiver canadien — et les Canadiens refont connaissance avec John Geddie.

Une foule s'est rassemblée dans le port de Pictou afin de regarder ce missionnaire exotique des mers du Sud pendant qu'il patine. Elle n'est pas déçue; il sait encore chausser des patins à glace.

Pendant qu'il parcourait les provinces de l'Atlantique et le Québec afin de promouvoir sa mission, John Geddie a trouvé le temps de traduire le *Livre des psaumes*. En outre, il a décidé que ce livre ne serait imprimé ni à Londres, ni à Sydney ou dans l'île d'Anatom, mais bien à Halifax par James Barnes, qui remplissait les fonctions d'imprimeur pour le compte de l'Église presbytérienne de la Nouvelle-Écosse à cette époque. Deux mille exemplaires du psautier de 96 pages ont été imprimés au coût de 118 £, dont 95 £ provenaient des habitants d'Anatom, qui avaient recueilli cette somme par la culture et la vente de la marante, tant était grand leur désir du mot imprimé, et de la parole divine.

La Bibliothèque nationale du Canada a le privilège de posséder deux



exemplaires de ce livre rare. La reliure de toile bleu-gris de l'un des exemplaires est plutôt modeste quoique soignée et solide, et son grain ressemble à celui du chagrin. Les exemplaires ainsi reliés étaient vraisemblablement destinés aux élèves et enseignants d'Anatom. Le second exemplaire est relié de façon beaucoup plus recherchée, en cuir d'un mauve accentué. Les deux plats sont décorés à froid et un mince filet doré orne les coupes. Le dos comporte cinq nerfs, qui ne sont toutefois qu'une parure (puisque la couture des cahiers ne s'enroule pas autour des nerfs) et est agrémenté de tranchefiles de soie dorée et orange apposées en tête et en queue. Les pages de garde sont marbrées en bleu pâle et en noir d'un motif nonpareil. Toutes les tranches sont dorées et le titre doré est frappé sur le premier plat. Cet exemplaire à l'élégance discrète, qui peut avoir été

conçu comme un présent à un membre du clergé ou à un mécène de la mission, diffère de jolie façon de l'exemplaire plus robuste, conçu comme un outil de travail de la mission.

John Geddie est retourné à Anatom en 1866, et bien qu'il ait continué à superviser la mission et à traduire des citations des écritures, sa santé était très affaiblie par les longues années de labeur sur l'île. Il était sur le point de voir sortir des presses l'Ancien Testament lorsqu'il est décédé à l'âge de 58 ans.

### Bibliographie

Bible. O.T. Psalms. Aneityum. *Nitasvitai irai salm is aged a Tevit Natimarid irai upu Isreel*. Halifax : J. Barnes, 1865.

British and Foreign Bible Society. Library. *Historical catalogue of the printed editions of Holy Scripture in the Library of the British and Foreign Bible Society*. New York : Kraus Reprint Corp., 1963.

Geddie, Charlotte. *Letters of Charlotte Geddie*. Truro, N.S. : s.n., 1908 ?

Johnstone, Wm. E. *Life of Rev. Dr. John and Mrs. Geddie*. Summerside, P.E.I. : s.n., 1975.

Miller, R.S. *Misi Gete : John Geddie, pioneer missionary to the New Hebrides*. Launceston, Australia : Presbyterian Church of Tasmania, 1975.

Patterson, George. *Missionary life among the cannibals : being the life of the Rev. John Geddie*. Toronto : J. Campbell, J. Bain and Hart, 1882. ◆

## Calendrier de formation d'Accès AMICUS

Accès AMICUS est disponible aux bibliothèques canadiennes, aux autres établissements et aux chercheurs. Il est possible d'utiliser Accès AMICUS à partir de Datapac, Internet, iNet ou d'une ligne spécialisée. La formation est offerte à divers endroits à travers le Canada. La formation est recommandée afin d'utiliser Accès AMICUS le plus efficacement possible. Chaque nouvel utilisateur doit signer une entente relative à l'utilisation du service.

Pour vous inscrire, veuillez communiquer avec les Services de technologie de l'information par téléphone au (819) 997-7227, télécopieur : (819) 994-6835, ATME : (613) 992-6969, X.400 : [cic-its]gc+nlc.bnc.govmt.canada\ca, ou Internet : cic@nlc-bnc.ca. Les inscriptions doivent être reçues avant la date d'échéance précisée pour chacune des séances. Toute séance peut être annulée si le nombre d'inscriptions est insuffisant.

Pour les nouveaux clients, le coût de la séance de formation par participant est de 315 \$\* (incluant la documentation et la mise en place technique). Pour les clients actuels, le coût de la formation est de 225 \$\* par participant. Les participants reçoivent une facture après la séance de formation. Les participants inscrits qui annuleront une semaine avant ou dans les derniers jours précédant la séance devront payer le coût total des frais de formation.

La Bibliothèque nationale offre également des séances de formation en groupe selon la disponibilité des instructeurs. Veuillez communiquer avec le coordonnateur d'Accès AMICUS afin d'obtenir de plus amples renseignements sur les coûts des séances spécialisées.

Suite à la séance de formation, les coûts d'utilisation d'Accès AMICUS sont modiques. Un coût minimum de 40 \$ couvrant une période de trois (3) mois est exigé si le système a été utilisé durant cette période.

Date limite d'inscription	Endroit	Date de la session
22 janvier	Services de technologie de l'information Salle de formation n° 1 Bibliothèque nationale du Canada Hull (Québec)	2-3 février (en français)
5 février	Services de technologie de l'information Salle de formation n° 1 Bibliothèque nationale du Canada Hull (Québec)	16-17 février (en anglais)

\* Les taxes ne sont pas incluses

NOTE : Les frais encourus peuvent être modifiés.



## De la collection électronique...

par Louise Tousignant,  
chef, Unité de l'acquisition des publications électroniques

**M**ille titres de documents canadiens archivés, voilà le cap franchi en juillet dernier par l'Unité de l'acquisition des publications électroniques. Cette étape a été atteinte alors que nous terminions l'archivage des Témoignages, des Procès-verbaux et des rapports des comités de la Chambre des communes du Canada.

Que représentent 1 000 publications électroniques ? C'est bien peu comparé aux 16 millions de documents disponibles sur les rayons de la Bibliothèque nationale du Canada (BNC).

C'est aussi bien peu quand nous comparons ce nombre aux 14 millions de pages Web à contenu canadien recensés sur AltaVista Canada (<http://www.altavista.ca>). Mais 1 000 titres représentent beaucoup quand nous référons à ce nouveau type de support d'information qui était il n'y a pas si longtemps inconnu de tous. C'est aussi beaucoup pour ce qui est des contacts, de la publicité et de la sensibilisation.

L'étonnement est souvent la réaction initiale lorsque nous communiquons avec des éditeurs ou des ministères afin d'archiver leurs publications non tangibles. Cependant, conscients de la volatilité et du caractère parfois éphémère d'une publication ou même d'un serveur, la plupart des éditeurs ou des ministères contactés n'hésitent pas à faire archiver leurs publications. Nous leur offrons plusieurs méthodes d'envoi de fichiers : protocole de transfert de fichiers (ftp), courrier électronique, disquette, ruban. Mentionnons que dans certains cas, la BNC télécharge les publications à partir du site Web de l'éditeur.

Au cours des 12 derniers mois, la priorité d'acquisition a porté sur les publications du gouvernement fédéral.



C'est aussi bien peu quand nous comparons ce nombre aux 14 millions de pages Web à contenu canadien recensés sur AltaVista Canada (<http://www.altavista.ca>). Mais 1 000 titres représentent beaucoup quand nous référons à ce nouveau type de support d'information qui était il n'y a pas si longtemps inconnu de tous. C'est aussi beaucoup pour ce qui est des contacts, de la publicité et de la sensibilisation.

Geneviève Laramée, Karen Krzyzewski, Johanne Émard, Louise Tousignant.

Parmi les 20 ministères ou organismes du gouvernement fédéral qui archivent à la BNC, nous retrouvons le Bureau de la traduction, la Cour suprême du Canada, le Receveur général du Canada et Statistique Canada.

### GROS PLAN SUR QUELQUES TITRES

La collection électronique possède des titres qui méritent une attention plus particulière tant au niveau du contenu que de leur méthode d'archivage. L'examen de quelques-uns de ces titres est révélateur.

La caractéristique du *Bulletin hebdomadaire de statistiques financières*, disponible en format pdf (format de documents transférables), réside dans le fait que seule la BNC offre un accès à la fois au numéro courant et aux numéros rétrospectifs. En effet, l'éditeur, la Banque du Canada, met uniquement le numéro courant à la disposition du public<sup>1</sup>. Lorsque les nouvelles données financières hebdomadaires sont publiées, elles remplacent les données préalablement disponibles et cela, dans le même fichier pdf qui porte toujours le même nom, soit wsf.pdf. Ainsi, en archivant les numéros,

nous nous assurons de changer le nom du fichier pdf afin de pouvoir conserver tous les numéros du *Bulletin*. La tempête de verglas de janvier 1998 nous a toutefois posé un défi puisque les bureaux du service d'acquisition de la Bibliothèque ont été fermés durant sept jours. Or, deux numéros du bulletin ont été publiés pendant cette période. Heureusement, un employé a pu télécharger depuis son domicile les numéros publiés pendant cette période mémorable. Dès la réouverture des bureaux, ces numéros ont pu être archivés.

Spécialisée en littérature enfantine, Concertina Books publie à la fois des ouvrages sous forme imprimée et sous forme électronique. La BNC possède actuellement quatre titres de cette maison d'édition, dont *Waking in Jerusalem*

et *My blue suitcase*. D'après leur liste de publications de 1995-1996, *Waking in Jerusalem* a été le premier livre illustré à paraître sur Internet. Quant à *My blue suitcase*, il s'adresse aux enfants de 2 à 4 ans. La version électronique peut être lue page par page ou en format animé à l'aide du logiciel Quicktime. En comparaison, la version imprimée est un livre miniature de 8,75 cm x 8,75 cm. Ces deux versions offrent des caractéristiques qui leur sont propres et toutes deux nous sont précieuses puisque la version imprimée de ce titre n'est plus disponible et que la version électronique est accessible uniquement sur le serveur de la BNC.

Bien que la publication intitulée *Le fonds André-Prévost : répertoire numérique* soit aussi disponible en version imprimée, la version électronique possède une valeur ajoutée : des enregistrements sonores. Parmi ces derniers, nous pouvons écouter un extrait de la pièce *Fantasmès* joué par l'Orchestre symphonique de Montréal sous la direction de Pierre Héty, en 1964. Cette publication présente une heureuse combinaison de fichiers pdf et ra (Real Audio). Il faut toutefois avoir accès aux plugiciels Adobe Acrobat et





RealAudio/RealPlayer afin de pouvoir lire le texte et entendre les sons.

La publication suivante cadre bien dans ce numéro de janvier des *Nouvelles de la BNC*, puisque c'est à cette période précise l'an dernier qu'une tempête de verglas sans précédent s'abattait sur plusieurs régions de l'Est du Canada. *La tempête de verglas de 1998 dans la vallée du Saint-Laurent : cartes et faits* vous permettra d'en connaître davantage sur cet événement. On y apprend, entre autres, que 2,6 millions de personnes ont été empêchées de travailler ou ont eu de la difficulté à se rendre au travail.

Faut-il rappeler que toutes les publications électroniques acquises reçoivent une notice de catalogage ? La zone 856 du format MARC fournit la localisation de la publication en indiquant l'adresse URL de l'éditeur et l'adresse URL de la publication sur le serveur de la BNC, là où elle est archivée. Par conséquent, les utilisateurs de resAnet<sup>2</sup> peuvent accéder directement au contenu d'une publication électronique en cliquant sur un des liens hypertextes présents dans la notice de catalogage. Cependant, comme les éditeurs changent leurs publications de place sur leur serveur ou changent de serveurs, il se peut que certains liens d'éditeurs ne soient plus fonctionnels. Par contre, l'accès au contenu d'une publication électronique est toujours garanti en utilisant le lien hypertexte de la Bibliothèque.



Exemple de notice resAnet

No AMICUS 15546090

Publication en série

EXEMPLAIRES: Électronique  
BNC -

TITRE(S): \*XVIIIe siècle,  
bibliographie [fichier d'ordinateur]

ÉDITEUR: Montréal : Université  
de Montréal, Dép. d'études  
françaises, 1992-

DESCRIPTION: No 1 (16 mai  
1992)-

EMPL. ÉLECTRON.:  
[http://tornado.ere.umontreal.ca/~  
melancon/biblio.tdm.html](http://tornado.ere.umontreal.ca/~melancon/biblio.tdm.html)

[http://collection.nlc-bnc.ca/100/  
201/300/xviii\\_siecle/index.html](http://collection.nlc-bnc.ca/100/201/300/xviii_siecle/index.html)

NOTES: Dix fois par année.

NUMÉROS: ISSN: 1207-7461

MATIÈRES: Bibliographie— 18e  
siècle— Périodiques

Bibliography— 18th  
century— Periodicals

#### QUELQUES CHIFFRES

Présentement, plus de 1 200 titres de documents canadiens constituent la collection électronique, composée au deux tiers de monographies. La collection électronique occupe également plus de 6,9 giga-octets de mémoire.

#### EN CONCLUSION

Même si la BNC n'a pas toutes les réponses aux questions soulevées par l'arrivée des nouvelles technologies dans le domaine des publications électroniques, elle n'en est pas moins désireuse d'acquiescer et d'archiver les documents canadiens en ligne. Cette activité donne ainsi au citoyen de demain accès au patrimoine canadien de l'édition électronique. ♦

#### Notes

<sup>1</sup>Il en est de même pour la version imprimée. Les anciens numéros du *Bulletin* ne sont pas disponibles.

<sup>2</sup>resAnet  
([http://www.amicus.nlc-bnc.ca/wapp/resanet/  
introf.htm](http://www.amicus.nlc-bnc.ca/wapp/resanet/introf.htm)) fournit, par l'entremise du Web, l'accès au catalogue de la Bibliothèque nationale. Sous-ensemble de la base de données AMICUS, resAnet permet de consulter sans frais les notices abrégées portant sur la richesse des collections de la Bibliothèque nationale.

#### Précision

##### Programme décentralisé pour les journaux canadiens (PDJC) : mises à jour de la côte Est

L'adresse de courriel de Charles Cameron de la bibliothèque publique de St. John's qui a paru dans la livraison

de juin 1998 des *Nouvelles de la Bibliothèque nationale* (vol. 30, n° 6, p. 15) était incomplète.

L'adresse devrait se lire [ccameron@publib.nf.ca](mailto:ccameron@publib.nf.ca).

La publication *Historical Directory of Newfoundland and Labrador Newspapers*

1807-1996, de Suzanne Ellison (St. John's : Queen Elizabeth II Library, 1997, ISBN 088901230), est également accessible à l'adresse Web suivante :

[http://www.mun.ca/library/cat/  
newspapers/papers.htm](http://www.mun.ca/library/cat/newspapers/papers.htm)





## ÉTUDES CANADIENNES

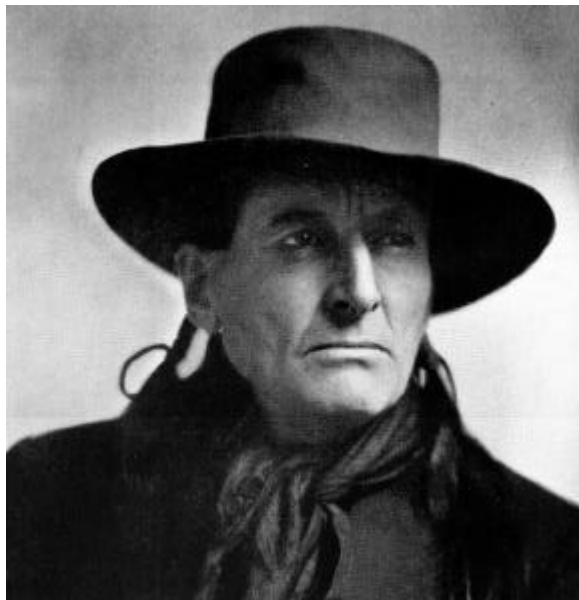
SAVOIR FAIRE :

## Exposé sur Grey Owl

par Norma Gauld,  
Services de recherche et d'information

**A**u printemps de 1998, Grey Owl était un sujet qui occupait le devant de la scène dans la région d'Ottawa. Sir Richard Attenborough tournait un film en extérieur. Tout près, le chercheur Mark Kristmanson, candidat au doctorat à l'Université Concordia dans le cadre du programme de doctorat en lettres et sciences humaines, présentait un exposé intitulé « *White Mischief: Grey Owl and the Department of the Interior, 1928-38* » à un séminaire *Savoir Faire*. Son exposé est fondé sur une partie de sa thèse, qui porte sur la nationalité, la culture et la sécurité au Canada de 1927-1969.

M. Kristmanson a parlé de sa recherche sur la période que Grey Owl a passé à deux parcs nationaux du Canada, (Riding Mountain, puis Prince Albert), en tant qu'employé saisonnier du gouvernement



Grey Owl (Archibald Stansfeld Belaney).

fédéral. Il a examiné et comparé les écrits de Grey Owl et ceux de ses supérieurs au ministère de l'Intérieur, dont Robert J.C. Stead. Aux Archives nationales du Canada, il a examiné les cahiers de notes de Grey Owl, qui s'étendent sur une période de 10 ans, ainsi que les écrits de M. Stead. M. Kristmanson a expliqué que les cahiers de notes de Grey Owl ne portent pas de dates et renferment des

listes, des plaisanteries, des observations sarcastiques, etc., tandis que les journaux de M. Stead rendent compte de toutes ses affectations et sont le reflet, comme ses écrits d'ailleurs, de ses vues patriotiques

et impérialistes. En se servant de documents du gouvernement, M. Kristmanson a retracé la réaction du gouvernement à la suite des prestations et des discours publics de Grey Owl sur le rôle des parcs nationaux et des réserves nationales, et sur la situation des autochtones. Ainsi, il a lu des extraits de notes de services administratives du gouvernement portant sur un incident qui s'est produit à Québec quand Grey Owl a quitté la scène pendant qu'on chantait le *God Save the King*.

Il a situé cette anecdote à propos de Grey Owl dans le contexte de sa thèse sur le nationalisme culturel, abordant la

question de l'occupation d'un territoire et étudiant la notion « d'habitant » et celle « d'occupant », deux formes d'appropriation culturelle.

Dans le cadre de sa recherche sur Grey Owl, Mark Kristmanson a eu recours à la collection étendue de la Bibliothèque nationale dans le domaine des parcs naturels et à des périodiques des années 1920 et 1930, notamment certains

numéros rares. Il a également consulté les ouvrages de Robert J.C. Stead, des annuaires de ville, des journaux et diverses sources de référence, de même qu'il a eu recours aux services de référence et de prêt entre bibliothèques.

Henny Nixon sera la prochaine conférencière dans le cadre des séminaires *Savoir faire*. Le 26 janvier 1999, elle présentera sa recherche portant sur William Carson (1770-1843). ♦

## Si vous voulez lire...

d'avantage à propos d'un sujet, veuillez nous le faire savoir et nous ferons paraître un article qui en traitera dans un numéro futur de *Nouvelles de la Bibliothèque nationale*.

Écrivez-nous à :

*Nouvelles de la Bibliothèque nationale*  
Marketing et édition  
Bibliothèque nationale du Canada  
395, rue Wellington  
Ottawa (Ontario) K1A 0N4  
ou par télécopieur à  
(613) 991-9871



## PROGRAMMES PUBLICS

# Lancement de *Lisez sur le sujet* à l'occasion du festival La ruée des mots

**L**e 27 septembre 1998, la Bibliothèque nationale du Canada a lancé l'édition du dixième anniversaire de *Lisez sur le sujet* dans cinq villes, à l'occasion du festival sur l'alphabétisation et la lecture *La ruée des mots*.

Au moment où les résidents de Calgary, Halifax, Ottawa, Toronto et Vancouver pouvaient mettre la main sur la trousse de cette année de *Lisez sur le sujet*, intitulée « Partez à l'aventure ! », les visiteurs du festival *La ruée des mots*, quant à eux, étaient en route pour leur propre aventure littéraire.

À Toronto, le festival *The Word on the Street* est une tradition bien établie. À Ottawa, l'année 1998 constitue la première année du festival. Quelque 25 000 personnes ont participé au plus jeune festival *La ruée des mots* (et le seul qui soit bilingue). Plusieurs d'entre elles ont pu entendre l'Administrateur général Marianne Scott donner l'assurance que « les jeunes lecteurs trouveront une vaste gamme d'aventures de lecture dans la trousse de cette année de *Lisez sur le sujet* ». L'illustrateur Werner Zimmermann, dont l'illustration orne la trousse, était également présent pour une séance de signature de l'affiche de cette année.



Le « Pirate » Werner Zimmermann a conçu l'illustration de la trousse *Lisez sur le sujet* de 1998.



L'administrateur général, madame Marianne Scott, en compagnie de Vicki Whitmell, directrice exécutive de la Canadian Library Association.



Le député Mauril Bélanger.



Mary Jane Starr, directrice générale des Services de recherche et d'information en compagnie de Louise Robichaud, directrice de la Bibliothèque Patro Le Prévost, lors du lancement de *Lisez sur le sujet* à Montréal.

## Une première à Montréal

Le 16 octobre 1998, l'Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED) a effectué à la Bibliothèque Patro Le Prévost le lancement de la campagne *Lisez sur le*

*sujet* en présence de représentants du ministère du Développement des ressources humaines du Canada, de la Bibliothèque nationale du Canada et de la Société canadienne des postes. Il s'agissait d'un premier lancement à Montréal.